



Procès-verbal de la 240^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue au Centre multiservice, à Beaucanton, le mercredi 16 juillet 2025, à 20 h

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Claudine Desgagnés, présidente
Michelle Godbout, conseillère
Érika Larouche, conseillère
Lise Gamache, conseillère

IL Y A QUORUM.

Également présente :

Coralie Tremblay-Larouche, adjointe administrative

M^{me} Claudine Desgagnés préside la réunion et
M^{me} Coralie Tremblay-Larouche agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M^{me} Claudine Desgagnés à 20 h.

Adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

**SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DUMENT
APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 239^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 18 juin 2025 à Val-Paradis;
3. Présentation des correspondances au 16 juillet 2025;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 16 juillet 2025;
5. Présentation Amex Exploration;
6. Entretien du chemin au Lac Pajegasque;
7. Demande d'un citoyen de réévaluation de taxe;
8. Demande du CPE Mamie Souris pour un projet visant à l'ajout d'une salle d'eau ou de nouvelles délimitations;
9. Dépôt d'une lettre de mise en demeure;
10. Recommandation pour la demande de M. Michel Larouche;
11. Demande d'un montant supplémentaire pour renflouer la petite caisse;



12. Démission membre du conseil;
13. Autorisation à médailler les chiens du chenil à M^{me} Karoll-ann Tremblay;
14. Démission de l'employé matricule 351;
15. Démission de l'employé matricule 332;
16. Demande de commandite pour l'amélioration d'un sentier au lac des Deux-Montagnes;
17. Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités;
18. Divers :
 - 18.1. Demande de commandite Camping Lac Pajegasque
 - 18.2. Ajustement de salaire de l'employé n° 348
19. Période de questions;
20. Date de la prochaine séance (20 août 2025, à Val-Paradis, 20 h);
21. Levée de la séance.

2025-240-02

Adoption du procès-verbal de la 239^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 18 juin 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance des procès-verbaux.

240-CLVAL-3702

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la 239^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 18 juin 2025 à Val-Paradis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-240-03

Présentation des correspondances au 16 juillet 2025

Il n'y a aucune correspondance reçue.

2025-240-04

Approbation des décaissements, des prélèvements, des comptes fournisseurs et des paies au 16 juillet 2025

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Claudine Desgagnés dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} Coralie Tremblay-Larouche en date du 16 juillet 2025 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 16 juillet 2025.*



240-CLVAL-3703

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DUMENT APPUYÉE
PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 16 juillet 2025 pour un montant total de **69 056.64 \$**, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement d'écrit à la liste présentée par l'adjointe administrative, Coralie Tremblay-Larouche, dont une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Coralie Tremblay-Larouche, adjointe administrative, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.


Coralie Tremblay-Larouche
Adjointe administrative

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-240-05

Présentation Amex Exploration

Nous avons eu la chance de recevoir Amex Exploration lors d'un repas pour nous mettre au courant de l'avancement et de leurs objectifs relatifs au projet Perron situé à Normétal/Valcanton.

Suite à la présentation de l'organisme, M. Jonathan gagné nous explique que Amex entrera dans la phase d'échantillonnage en vrac. Cette méthode vise à aller extraire le minerai afin d'approfondir les connaissances du dépôt. En d'autres termes, afin de valider différentes hypothèses qui serviront à dé-risquer le projet lors des futures phases de développement.

Prochainement, nous pourrions également recevoir de l'information du développement de ce projet via les réseaux sociaux. De plus, des réunions de suivi pourraient être effectuées pour retenir nos commentaires, demandes et observations.



2025-240-06

Entretien du chemin au Lac Pajegasque

CONSIDÉRANT QUE l'entretien de la portion de chemin menant à la résidence de M. Marco Richard, de même que le l'entretien du reste du Chemin Pajegasque ne relève pas de la compétence en matière de voirie à Valcanton;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton prend entente seulement que pour l'ouverture des chemins en hiver ainsi que du nivelage en été de cette portion de chemin et que si toute maison ou chemin s'ajoutait, l'entente devrait être négocié à nouveau;

CONSIDÉRANT QUE la localité s'engage à offrir son service en condition qu'une compensation financière d'un montant de 9 780 \$ nous soit versée chaque année. Dans le cas où la subvention prendrait fin, l'entente ne serait plus effective à partir de ce jour;

CONSIDÉRANT QUE la Localité se permet de renégocier l'entente si le chemin est non conforme aux lois et règlements municipaux concernant la largeur, la pente, le rayon des courbes, la visibilité et la sécurité.

240-CLVAL-3704

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'ouverture hivernale ainsi que du nivelage, de la route l'été de la portion de chemin menant à la résidence de M. Marco Richard, de même que du reste de cette portion de chemin, pour une utilisation standard, en échange d'une compensation financière d'un montant de 9 780 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-240-07

Demande d'un citoyen de réévaluation de taxe

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Linda Lavoie fait une demande auprès du conseil local pour retirer la taxe d'ordures supplémentaire de son bâtiment 2 logements en raison qu'une partie est non habitée depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE la Localité considère que ce logement pourrait être loué à qui conque voudrait le louer;

CONSIDÉRANT QUE le compte de taxes municipales est basé sur des données prises auprès d'évaluateurs.

Il n'est pas accepté de retirer la taxe supplémentaire d'ordures deux logements, mais plutôt d'envisager de faire une demande de réévaluation.



2025-240-08

Demande du CPE Mamie Souris pour un projet visant à l'ajout d'une salle d'eau ou de nouvelles délimitations

CONSIDÉRANT QUE le CPE Mamie Souris présente une demande pour deux options soit : l'ajout d'une salle d'eau dans un de leur local ou bien la division d'un mur pour inclure une de nos toilettes près du CLSC;

CONSIDÉRANT QUE le CPE s'engage à défrayer les coûts totaux de ce projet d'envergure et que celui-ci n'endommage aucunement la structure ou l'accessibilité du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs usagées utilisent les toilettes près du CLSC et que les deux toilettes sont nécessaires au bon fonctionnement de nos locaux;

Le conseil souhaite avoir plus de détails sur le projet incluant les coûts, croquis et plus encore, pour pouvoir évaluer la solution la plus fonctionnelle quant aux besoins des locataires. La décision sera prise ultérieurement.

2025-240-09

Dépôt d'une lettre de mise en demeure

CONSIDÉRANT QUE des informations sont manquantes au sujet de la lettre et que ce n'est pas au pouvoir de la localité à envoyer ce type de lettre;

Le conseil n'accepte pas le dépôt de la lettre de mise en demeure. Toutefois, la localité poursuivra ses démarches pour connaître les mesures à entreprendre face à cette situation.

2025-240-10

Recommandation pour la demande de M. Michel Larouche

CONSIDÉRANT QUE conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James représenté par la localité de Valcanton doit émettre une recommandation motivée en fonction des critères de décision prévus à l'article 62 de ladite loi;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'aliénation de plusieurs lots a été transmise à la *Commission de protection du territoire agricole* par M. Michel Larouche, et ce, pour la propriété connue comme étant le lot 5 702 638 du Cadastre du Québec, d'une superficie de 41,875 hectares, le lot 5 703 111 dudit cadastre, d'une superficie de 32,168 hectares et le lot 5 703 112 dudit cadastre, d'une superficie de 1,439 hectares;

CONSIDÉRANT QUE M. Larouche souhaite vendre une partie de ses terres à un propriétaire adjacent afin de prendre sa retraite;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement régional et la Localité de Valcanton ont évalué la demande en fonction des critères reconnus par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, à savoir :



1. Potentiel agricole du lot et des lots avoisinants

Les lots visés sont composés de quatre types de sols qui se résument ainsi :

- a) 4W (60%) et 4D (40%) (majorité de la superficie visée)

Les sols de la classe 4 comportent des facteurs limitatifs très graves qui restreignent la gamme des cultures ou imposent des mesures spéciales de conservation ou encore présentent ces deux désavantages.

- b) O (60%), 5W (20%) et 4D (20%) (partie forestière sud des lots)

Les sols organiques ne sont pas visés par le classement des types de sols, en raison de l'insuffisance des données disponibles. Les sols de la classe 5 comportent des facteurs limitatifs très sérieux qui en restreignent l'exploitation à la culture de plantes fourragères vivaces, mais permettent l'exécution de travaux d'amélioration.

2. Possibilités d'utilisation du lot à des fins d'agriculture

La portion sud non cultivée est partiellement composée de sols organiques sous la forme de marécages arbustifs, limitant les possibilités de culture. Le reste des lots est composé de sols de catégorie 4 et 5, limitant grandement la gamme de culture possibles.

3. Conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants

Il n'y a aucune conséquence.

4. Contraintes et les effets résultant de l'application des lois et règlements

Il n'y a aucune contrainte ou effet soulevé.

5. Disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture

La poursuite prévue de l'usage agricole actuel n'entraîne pas de contraintes sur l'agriculture.

6. Homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles

L'usage actuel n'est pas modifié et correspond au secteur (culture de foin et forêt privée)

7. Effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité locale et dans la région

Il n'y a aucun effet anticipé.

8. Constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour la pratique de l'agriculture selon une diversité de modèles et de projets agricoles viables pouvant nécessiter des superficies variées

Le conseil ne s'est pas prononcé sur ce point.



9. Effet sur le développement économique de la région

Il n'y a aucun effet anticipé.

10. Conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire le justifie

Ne s'applique pas.

11. Particularités régionales

Le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James n'est pas tenu de mettre en place et de maintenir un schéma d'aménagement et de développement. Le Plan de développement de la zone agricole est en cours d'élaboration par l'ARBJ.

Les lots visés sont situés dans un milieu à dominance forestière caractérisé par de vastes étendues boisées dont quelques parties de lot sont en culture fourragère. Ils sont situés à proximité de lots du territoire forestier résiduel n°085011 et de lots épars destinés à l'aménagement forestier. L'habitat y est dispersé.

240-CLVAL-3705

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la *Commission de protection du territoire agricole* d'autoriser la demande de M. Michel Larouche visant à aliéner le lot 5 702 638 du Cadastre du Québec, d'une superficie de 41,875 hectares, le lot 5 703 111 dudit cadastre, d'une superficie de 32,168 hectares et le lot 5 703 112 dudit cadastre, d'une superficie de 1,439 hectares, afin de permettre la vente de ces terres, sur la base du préambule de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-240-11

Demande d'un montant supplémentaire pour renflouer la petite caisse

CONSIDÉRANT QUE l'adjointe administrative dépose une demande d'un montant supplémentaire pour renflouer la petite caisse;

CONSIDÉRANT QUE des factures sont manquantes pour pouvoir justifier le renflouement nécessaire de 237,46 \$

240-CLVAL-3706

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'adjointe administrative renflouer la petite caisse, et ce, sans facture qui justifient cet écart.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2025-240-12

Démission membre du conseil

CONSIDÉRANT QU'UNE lettre de démission a été déposée le 19 juin 2025 par M. Éric Ducharme, conseiller du conseil local de Valcanton.

240-CLVAL-3707

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le dépôt de cette lettre de démission en date du 19 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-240-13

Autorisation à médailler les chiens du chenil à M^{me} Karoll-ann Tremblay

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Karoll-ann Tremblay désire faire une demande auprès de la CPTAQ afin d'autoriser la procession d'un chenil à quinze chiens à des fins d'élevage.

CONSIDÉRANT QUE celle-ci réside aux 1750-1752 chemins des 8-e-et-9^e Rangs, à Val-Paradis, sur le lot 5 702 252 et que celui-ci est considéré comme zonage agricole.

Le conseil demande plus d'information sur les démarches à faire auprès de la MAPAQ et ce que la recommandation de la localité implique comme engagement.

2025-240-14

Démission de l'employé matricule 351

CONSIDÉRANT QU'UNE lettre de démission a été déposée de M^{me} Sheyla Vandal, préposée à l'entretien ménagé au centre multiservice de Beaucanton.

240-CLVAL-3708

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le dépôt de cette lettre de démission, et ce en date du 3 juillet 2025 et de lui verser son indemnité de départ de 4%.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2025-240-15

Démission de l'employé matricule 332

CONSIDÉRANT QU'UNE lettre de démission a été déposée par M. Pascal Aubin, opérateur de machinerie lourde, à la Localité de Valcanton;

CONSIDÉRANT QUE M. Pascal Aubin nous donne un temps de préavis jusqu'au 21 juillet 2025.

240-CLVAL-3709

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le dépôt de cette lettre de démission, et ce en date du 9 juillet 2025 et de lui verser son indemnité de départ de 4%.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-240-16

Demande de commandite pour l'amélioration d'un sentier au lac des Deux-Montagnes

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de commandite a été demandée pour l'amélioration d'un sentier au lac des Deux-Montagnes afin de contribuer au moyen d'un prêt d'une niveleuse et de tuyaux de drainage;

CONSIDÉRANT QUE la localité ne peut pas se permettre financièrement et en main d'œuvre de contribuer à ce projet pour cette année.

La demande de commandite est refusée par le conseil.

2025-240-17

Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités

Il n'y a pas de compte rendu.



2025-240-18

Divers

2025-240-18.1

Demande de commandite Camping Lac Pajegasque

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur des fêtes du camping Lac Pajegasque tiendra son événement annuel du samedi 19 juillet prochain;

CONSIDÉRANT QUE le comité est à la recherche de commanditaires pour cette édition 2025, qui comportera des jeux pour enfants et adultes, animation musicale et feux d'artifice;

CONSIDÉRANT QUE cet événement contribue à dynamiser les localités et permet la socialisation de la communauté.

240-CLVAL-3710

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

DE CONTRIBUER pour l'événement annuel 2025 du Camping Lac Pajegasque d'un montant de 250 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-240-18.2

Ajustement de salaire de l'employé n° 348

CONSIDÉRANT QUE le salaire de l'employé n° 348 était erroné;

CONSIDÉRANT QU'IL avait été décidé que les employées de cette classe étaient égales autant en attribution de tâches qu'au niveau de la rémunération.

240-CLVAL-3711

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'AJUSTER le salaire de l'employé n° 348 pour permettre l'égalité des employés de cette catégorie de poste. De plus, le salaire sera rétroactif à partir de la date d'embauche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-240-19

Période de questions

Il n'y a pas de question.



2025-240-20

Date de la prochaine séance

La prochaine séance se tiendra le 20 août 2025, à Val-Paradis, à compter de 20 h.

2025-240-21

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé,

240-CLVAL-3711

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la réunion à 21 h 33.

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DU RÈGLEMENT N° 205 DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉSOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Claudine Desgagnés
Présidente
Localité de Valcanton

Nancy Guyon
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Coralie Tremblay-Larouche
Adjointe administrative
Localité de Valcanton